

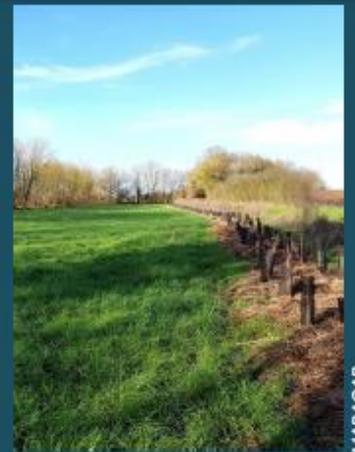
SMABACAB : DISPOSITIF D'AIDE À LA PLANTATION DE HAIES

BASSINS AUME-COUTURE, AUGE ET BIEF

Suite au remembrement agricole de la seconde moitié du XXe siècle, la proportion de maillage bocager a fortement régressé sur nos territoires. Néanmoins, les haies se présentent comme des éléments du paysage essentiels pour le bon fonctionnement des cours d'eau, des sols et de la biodiversité.

Le SMABACAB (Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief) souhaite proposer une solution simple de plantation de haies aux agriculteurs de son territoire. Il s'associe donc à différents partenaires comme Prom'haies, les chambres d'agriculture, la Fédération de Chasse ou certaines coopératives agricoles déjà actifs dans cette démarche.

Le but final est de proposer un dispositif peu coûteux et « clé en main » aux agriculteurs.



© SMABACAB

LE SMABACAB

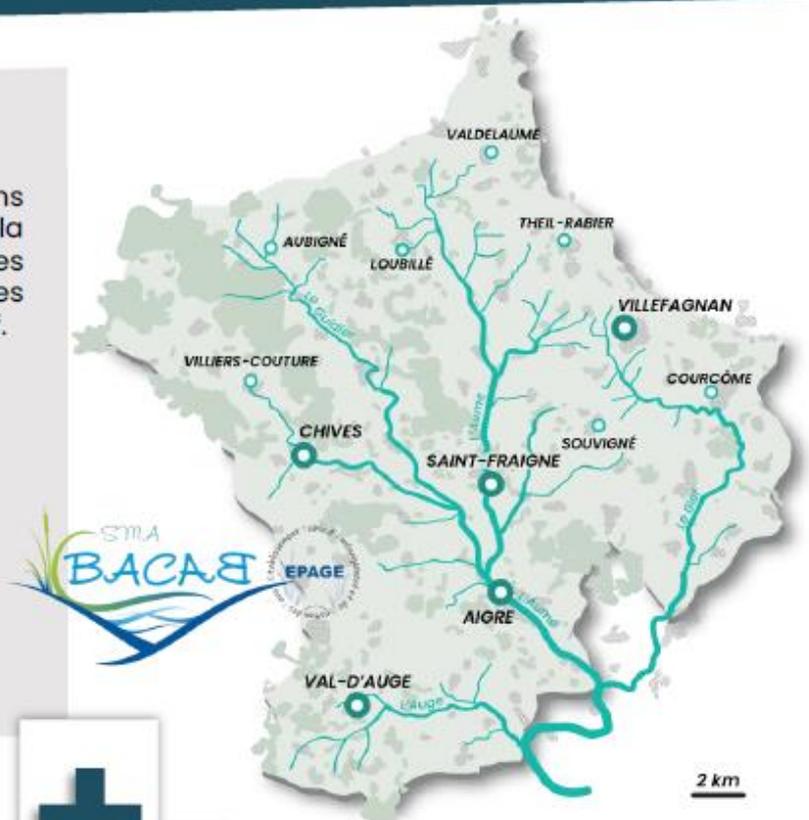
Le Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief porte la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) sur les bassins versants Aume-Couture, Auge et Bief.

Ses principaux axes d'intervention sont :

- La restauration des milieux aquatiques
- L'aménagement des bassins versants
- La prévention des inondations

Nous contacter :

Julien BLANCANT / Noémie AUFFRET
j.blancant@smabacab.fr / n.auffret@smabacab.fr
05 45 21 01 91



PROM'HAIES

L'association accompagne les agriculteurs ou les collectivités dans leur projet de plantation et de gestion durable des haies. Elle propose un suivi personnalisé à chacun et adapté au territoire.



Fédération départementale des Chasseurs de la Charente

La FDC16 est une association agréée au titre de la protection de l'environnement. Elle œuvre notamment dans l'amélioration du biotope et accompagne entre autres les démarches de plantations de haies.



Dispositif EVA 17

Mis en place par le département de la Charente-Maritime, ce dispositif est une aide à la plantation d'arbres pour la restauration des paysages ruraux.

EVA 17

OU

**Toute autre démarche d'aide à la
plantation de haies...**

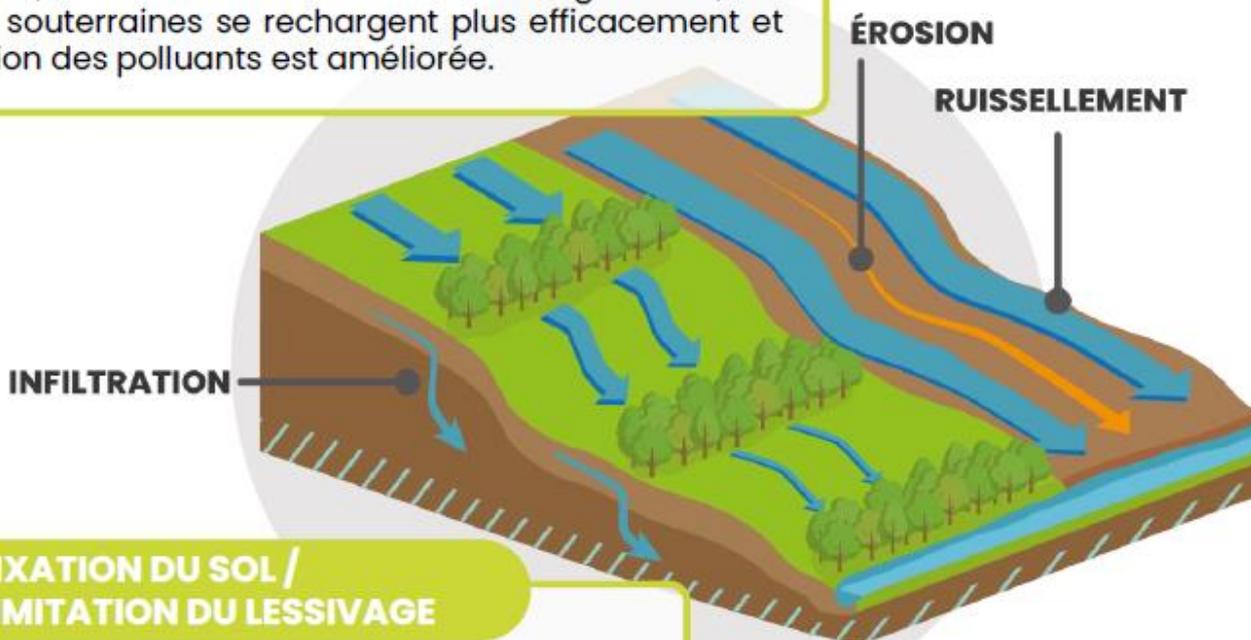


LES MULTIPLES INTÉRÊTS DE LA HAIE



INFILTRATION DE L'EAU

La **haie favorise l'infiltration de l'eau dans le sol**. Par ce processus, la réserve utile des sols est augmentée, les nappes souterraines se rechargent plus efficacement et la filtration des polluants est améliorée.



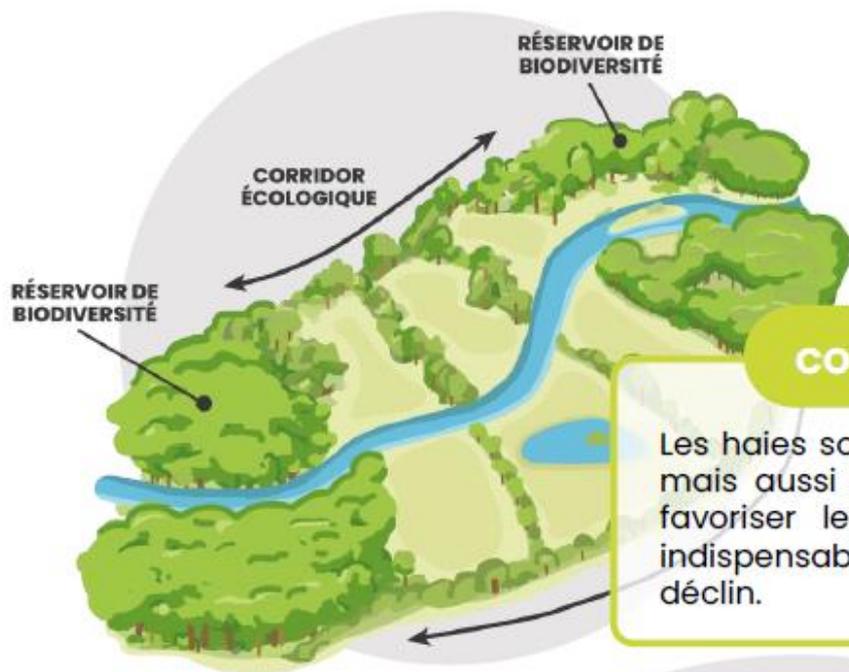
FIXATION DU SOL / LIMITATION DU LESSIVAGE

La haie est **un rempart naturel**. Associée à un couvert régulier du sol, **elle freine l'érosion et le lessivage des sols**.



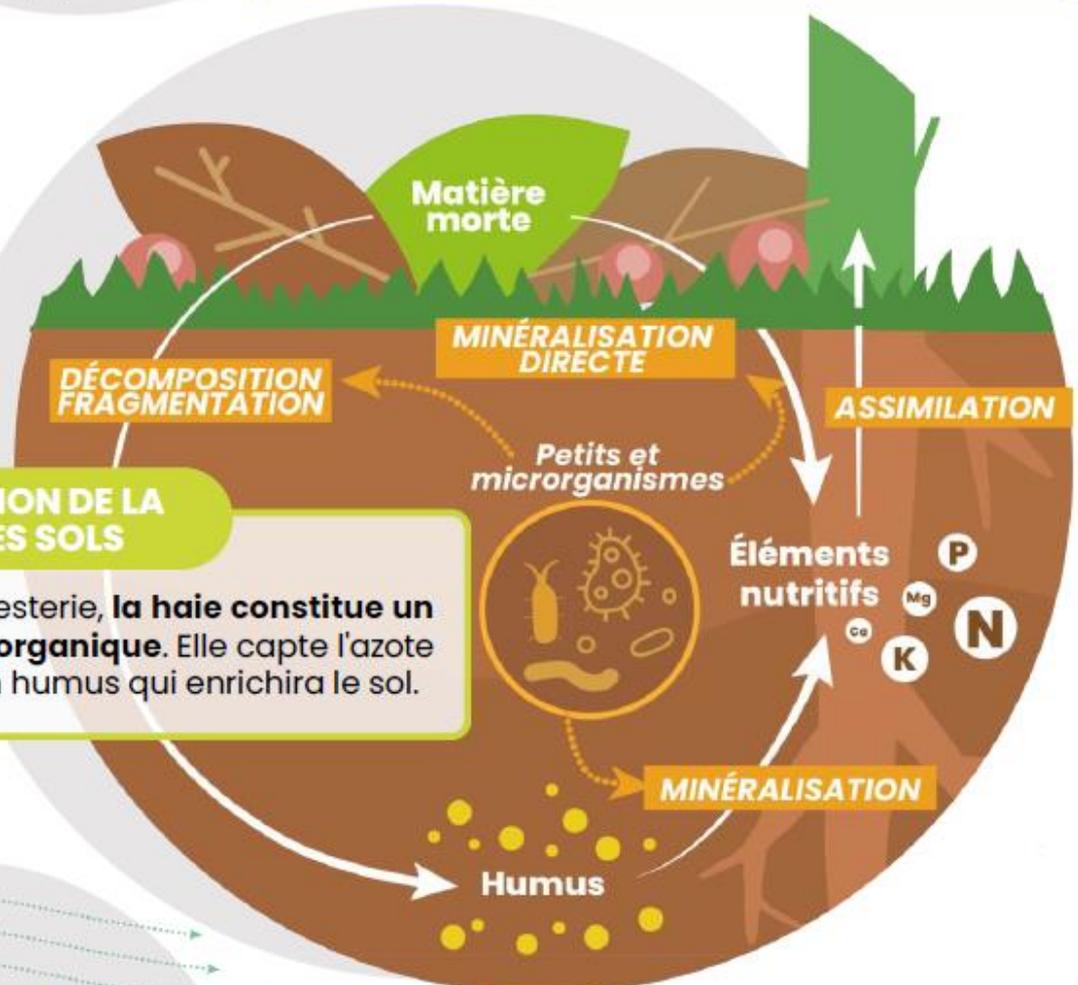
AUXILIAIRES DE CULTURE

L'agriculture a besoin de la régulation naturelle pour éviter d'être débordée par les ravageurs. Les haies sont **un habitat incontournable des auxiliaires de culture**.



CORRIDORS / BIODIVERSITÉ

Les haies sont **un refuge pour la biodiversité**, mais aussi de véritables autoroutes pouvant favoriser les migrations. Leur présence est indispensable pour sauver une biodiversité en déclin.



AMÉLIORATION DE LA FERTILITÉ DES SOLS

Comme en agroforesterie, **la haie constitue un apport en matière organique**. Elle capte l'azote de l'air et produit un humus qui enrichira le sol.



ALÉAS MÉTÉOROLOGIQUES

Les **haies réduisent localement la vitesse du vent**, diminuent l'évaporation autour d'elles et protègent du gel et des « coups de chaud » en régulant la température.

LA DÉMARCHE EN 3 ÉTAPES



N°1 – Vérifier l'éligibilité de votre projet

Pour entrer dans notre dispositif, **votre projet doit être soumis au SMABACAB (voir contact 1ère page)**. Il doit donc **être situé sur le territoire du syndicat** et au moins comporter une des particularités suivantes :

- Être situé en **rupture de pente**
- Être situé en **travers du lit majeur**
- Constituer une **division parcellaire**
- Créer un **corridor entre milieux aquatiques** (cours d'eau / annexes hydrauliques)

Si votre projet n'est pas éligible, les techniciens pourront vous proposer des modifications à y apporter.



N°2 – Construction du projet

Mise en relation avec un partenaire (Prom'haies, FDC 16, chambre d'agriculture...)

Choix des essences, schéma de plantation, lancement du dossier de demande de subventions...

Vous ne vous occupez de rien, sauf de la validation.

Financement potentiel

Jusqu'à **100 %** d'aides en fonction du partenaire financier et des dispositifs en vigueur.



N°3 – Déroulement du chantier

1. Préparation du chantier par l'agriculteur
(Travaux de préparation : labour + émiettage)



2. Livraison des fournitures
Livraison des plants / marquants / protections / paille



3. Réalisation du chantier par le SMABACAB (plantation, mise en place des protections, paillage)



4. Entretien par débroussaillage sur les 3 premières années
réalisé par le SMABACAB



Illustrations et Conception :

Avec la participation financière de :

